

ÉCONOMIE La Côte d'Opale championne de l'offre

hôtelière > Selon les chiffres fournis par la Chambre de commerce et d'industrie de Région, la Côte d'Opale représente 1/3 de l'offre hôtelière homologuée régionale, avec 5 511 chambres réparties sur 174 établissements.

□ SALLAUMINES

Sealock, ambassadeur régional du sommet mondial des entrepreneurs

Du 31 octobre au 2 novembre, Jean-Marc Barki participera au G20 des entrepreneurs. Une fierté pour ce fabricant de colles industrielles installé près de Lens puisqu'il y sera le seul représentant de la région.

CÉLINE DEBETTE > celine.debette@nordeclair.fr

De son propre aveu, c'est « un peu à l'arrache » que Jean-Marc Barki a répondu à l'avis à concourir au G20 YES (Young Entrepreneur Summit) envoyé par Croissance Plus, réseau dont il est adhérent. Et donc non sans surprise qu'il a appris, quelques jours plus tard, sa sélection parmi plus de 800 candidats pour faire partie de la délégation de 400 entrepreneurs du monde entier qui se retrouveront du 31 octobre au 2 novembre à Nice.

Une opportunité dont il prend aujourd'hui la pleine mesure. « C'est une vraie chance car durant trois jours, nous allons mener une réflexion commune sur la manière d'améliorer la productivité et de faire grandir nos PME. Un tas de propositions vont émerger puis des rapporteurs en choisiront certaines et les noteront dans un livre blanc qui sera ensuite repris par les chefs d'État comme feuille de route. » Pour le dirigeant de Sealock, c'est d'autant plus une fierté que « nous sommes la seule société qui représentera le Nord - Pas-de-Calais là-bas ».

Une société que ce Parisien d'origine a décidé d'implanter à Sallaumines, près de Lens, il y a 15 ans. « C'est le hasard qui m'a fait atterrir ici, raconte-t-il. En 1993, alors que je travaillais dans l'entreprise papetière familiale, un fabricant de colles anglais a sollicité mon frère pour s'associer avec nous. Il voulait qu'on distribue ses produits mais, très vite, l'idée de construire une usine en France a émergé. Et j'ai foncé. »

Leader sur le marché du marketing direct

Un vrai challenge pour cet autodidacte qui n'avait pour seul bagage que sa « maigre expérience » doublée d'un sacré culot. « Je ne connaissais rien de l'industrie,



En l'espace de 15 ans, Jean-Marc Barki est parvenu à s'imposer sur le marché de la fabrication de colles industrielles.

sourit-il. Mon associé, John Young, était ma tête et moi ses jambes. » Aujourd'hui, le cadre dynamique de 46 ans tient seul le volant de son entreprise de 23 salariés tout en entretenant une vraie relation de partenariat avec son collègue d'outre-Manche.

Et ça fonctionne bien. Il compte quelque 400 clients dans son répertoire parmi lesquels l'Imprimerie Nationale, d'Haussy Imprimeurs ou TT Plast. Si aujourd'hui, il commence à être convoité par des grands groupes, il regrette que des entreprises régionales ne fassent pas plus souvent appel à ses services. « C'est un problème français, en général,

on ne regarde pas autour de soi pour voir ce qu'il se fait. »

Quoi qu'il en soit, son activité a de beaux jours devant elle car « aujourd'hui, il y a de la colle partout : dans les matelas, les chaussures, les boîtes d'emballage... ». Mais aussi les étiquettes publicitaires. Sealock est d'ailleurs leader sur le marché du marketing direct à l'échelle de la France et du Bénélux, voire même au niveau européen. La clé du succès ? L'innovation (20 % des effectifs de l'entreprise sallauminoise se consacrent au volet recherche et développement) et le développement durable. « Nous avons été les précurseurs en proposant des colles sans solvants. » ●

III EN BREF

I INNOVATION I

Dans les transports et la logistique

Nouvelle mobilisation pour les partenaires du « Pack Transport », réunis pour faire émerger les projets innovants : dans le cadre du réseau « J'innove en Nord - Pas-de-Calais », les acteurs régionaux de l'innovation dans les secteurs des transports et de la logistique (i-Trans, ARIA, AIF, Euralogistic) lancent la deuxième édition de l'appel à projets « J'innove dans les transports et la logistique ». Le principe ? Déposer son projet en ligne sur le site www.jaiunprojetinnovant.com et sur les sites des partenaires et organisateurs avant le 28 novembre. Les TPE, PME-PMI de moins de 250 salariés et créateurs d'entreprises souhaitant se développer en région peuvent tous participer. En 2010, 52 projets ont été déposés dont 80 % ont été accompagnés.

I INTERNATIONAL I

Un séminaire pour détailler les nouveaux avantages économiques de la Tunisie

En pleine transition politique mais aussi économique, la Tunisie offre un nouveau visage aux investisseurs et entrepreneurs. Pour les mettre au jour, la CCI International Nord - Pas-de-Calais propose un séminaire, le 5 octobre prochain. Thèmes de la journée : « Tunisie, la nouvelle donne », Témoignages d'entreprises, ou encore « Faire des affaires en Tunisie », entre autres. Des rendez-vous individuels avec des experts économiques de la destination seront également proposés tout l'après-midi. Le séminaire, qui accueillera par ailleurs le ministre de l'Industrie et de la Technologie, se tiendra de 9 h 15 à 18 h, à l'Espace international, 299 bd de Leeds à Lille.

I PARTENARIAT I

Banques et acteurs sociaux liés

Nathalie Murlon, présidente du Comité des banques du Nord - Pas-de-Calais et Patrick Kanner, Vice-président du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Lille viennent de signer une convention de partenariat afin de renforcer la coopération entre les banques et les acteurs sociaux lillois. Un outil qui devrait permettre aux banques de mieux appréhender les difficultés des publics fragiles.

ZOOM

Du port de Dunkerque à... Paris !

Rail Link Europe (RLE) vient de lancer une navette ferroviaire conteneurisée hebdomadaire entre le terminal des Flandres du port de Dunkerque et celui de Bonneuil-Sur-Marne, en région parisienne. L'objectif de RLE est ainsi de positionner une offre de transport combiné dédiée aux très nombreux chargeurs présents dans le Sud-Est de la région parisienne. Cette nouvelle liaison, bien cadencée et réalisée en « saut de nuit » bénéficie dès à présent d'une procédure douanière super-simplifiée. L'opérateur envisage de porter rapidement la fréquence de cette navette à 2 rotations par semaine afin d'offrir une souplesse accrue de service. La traction ferroviaire a été confiée à Europorte, filiale du groupe Eurotunnel.



Avec un réseau ferré portuaire de plus de 200 kilomètres de voies et un trafic ferroviaire conséquent, le port de Dunkerque s'est depuis longtemps engagé dans une démarche de massification de ces flux de transports terrestres. Cette nouvelle offre constitue donc une nouvelle étape dans la stratégie d'élargissement de l'hinterland (ou arrière-pays) du premier port ferroviaire de France. ●